

# Revenu minimum social garanti

## Déclaration du groupe UNSA

Si certains se sont interrogés sur l'opportunité que le CESE réponde à la saisine du président de l'Assemblée nationale sur le Revenu minimum social garanti, ce n'est assurément pas à l'UNSA qu'ils se trouvent.

Quel sens pourrait bien avoir en effet cette interrogation dans une France, sixième puissance mondiale, où, pour ne citer que quelques exemples, plus de 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, dont 3 millions d'enfants, où le chômage de longue durée touche plus de 44 % des chômeurs recensés, où plus de 2 millions de jeunes de la tranche 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation, où près de 2 millions de travailleurs sont des travailleurs pauvres, ou, encore, où seuls 20 % des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé sont en emploi ?

Alors, oui, dans une telle situation, cet avis est non seulement le bienvenu mais il représente pour l'UNSA une étape décisive dans la réorganisation des moyens et des processus d'aides pour permettre à toute personne en situation de précarité économique d'avoir des conditions de vie plus dignes et équitables et porteuses autant que possible d'évolutions inclusives.

Plusieurs points fondent le soutien de l'UNSA à ce travail.

L'avis s'est tout d'abord attaché utilement à construire une nomenclature plus lisible et cohérente avec les transformations de notre société, et donc plus légitime.

Les études d'impact proposées pour en mesurer plus finement les conséquences budgétaires et organisationnelles montrent aussi que ce projet ambitieux, fondé en grande partie sur une mise en coordination des ressources financières et humaines existantes, est néanmoins réaliste en termes de coûts collectifs.

Mais, au-delà des statistiques, cet avis, et c'est aussi ce qui fait sa force, s'est construit en s'appuyant sur les témoignages et les points de vue non seulement des organisations mais aussi des personnes directement concernées. Cela ouvre une lecture plus concrète des réalités vécues et notamment des freins sociaux et psychologiques spécifiques à la précarité et à l'insécurité multisectorielle qu'elle génère sur les plans financiers mais aussi du logement ou de la santé, qui, lorsqu'elle est intériorisée ou lorsqu'elle imprègne les regards extérieurs, rétrécit cruellement le champ des possibles.

Au fond, cet avis nous invite à un choix de responsabilité collective en apportant de nouvelles solutions de soutien, d'émancipation et de retour vers l'emploi pour celles et ceux qui y sont prêts. Rendre une dignité, par une responsabilisation honnête et équitable, rétablir des ponts de mobilité sociale pour rompre cet effet de scission entre une partie de la population qui se sent exclue de notre société, une autre aveuglée par la crainte du déclassement et une dernière pensant un peu vite qu'un pan entier de notre société n'aspirerait pas au même désir d'y prendre part, c'est tout

simplement une obligation républicaine et démocratique. Il est évidemment légitime de s'interroger sur le coût de l'investissement social mais il ne faudrait pas non plus alors oublier d'évaluer le coût de long terme qu'il y aurait à le négliger car les années de vie manquante, les coûts de santé publique, les coûts liés à la tension sociale, cela peut aussi se mesurer et relever de beaucoup l'addition sociale au final.

Dans cette affaire, au fond, il s'agit de donner corps au vivre ensemble et cet objectif-là vaut que l'on s'y emploie tous collectivement. L'UNSA a voté cet avis